

Lille, le 11 juin 2018



## Cadres et agents de maîtrise... Poursuivre l'action, rester cheminots !

Sans surprise, les sénateurs ont validé le projet de réforme du gouvernement, à l'issue d'un deal négocié dans les coulisses entre « La République en marche » et le groupe « Les Républicains » sur leur avenir parlementaire. Pas de bouleversements à l'issue des travaux qui se sont déroulés au Palais du Luxembourg, les quelques amendements dits « sociaux » qui ont été intégrés lors des débats ne pèsent pas lourd au cœur d'un texte largement idéologique et libéral. Parallèlement, les présidents Pepy et Jeantet ont beau crier dans tous les médias que la loi est définitivement votée, 80 % de la réforme reste à écrire sur des points essentiels à l'avenir des chemins de fer et des cheminots. Si sur les sujets économiques et financiers, pouvoir et direction font preuve d'un volontarisme indéniable, force est de constater que les dimensions sociales et environnementales souffrent de la procrastination gouvernementale. Tout reste donc à construire pour et par les cheminot-e-s !

### Sur la dette et le financement :

L'annonce de reprise dette de 35 milliards € en fois est à saluer et à mettre au compte de l'action. Pour autant, elle reste encore très éloignée du désendettement total du Gestionnaire d'Infrastructures prescrit par les textes

européens et souffre d'un manque de précision quant aux modalités et à la nature de la dette reprise (ancienne dette à fort taux ? nouvelle dette contractualisée avec taux faible ?).

**Appréciation du travail gouvernemental**

*Peut beaucoup mieux faire !*

### Sur la relance du transport de marchandises par fer :

La semaine dernière, Elisabeth Borne a annoncé un plan de relance du Fret ferroviaire : 10 millions € par an, avec un effort de 20 millions par an demandé à SNCF Réseau pour remise en état des infras utilisées par le Fret, maintien de l'aide de 27 millions € par an pendant 5 ans pour le combiné... Une fois encore, des annonces qui devraient être confirmée par la Loi mobilité du 2<sup>e</sup> semestre. La filialisation de son côté reste prévue sous

l'argument d'une obligation européenne très discutable. Manifestement notre ministre, pourtant rompue aux affaires de stratégie ferroviaire, n'a pas perçu la dramatique situation du fret ferroviaire et semble résolument tournée vers le marché pour régler la gabegie actuel du transport de marchandises. L'avenir de Somain reste un combat d'actualité.

**Appréciation du travail de la ministre**

*Très insuffisant. Il vous faut travailler plus !*

### Sur le statut de l'entreprise :

La transformation en SA, même dotée d'un article sur l'incessibilité des parts, va obérer la charge financière du futur ensemble (hausse des taux d'intérêts). L'argument européen d'une garantie d'Etat tacite avec le statut d'EPIC ne tient pas quand on voit la garantie de l'Etat Fédéral allemand à la DB pourtant SA dans toutes ses acquisitions étrangères. Par ailleurs, qui peut supposer

qu'un Etat laisse tomber une entreprise assurant des missions de service public au niveau national en cas de problème financier ? Il y a donc dans cette initiative une volonté masquée de privatisation des parties les plus juteuses de l'entreprise publique, en commençant par Gares et Connexions...

**Appréciation du travail gouvernemental**

*Soyez plus attentif à ce qu'on vous dit !*

### Sur l'organisation de la production

Sur ce point, rien n'a avancé. Il revient aux cheminot-e-s de faire des propositions à partir des situations réelles de production.

Appréciation du travail de la direction

*Il faut vous mettre au travail !*

### Sur la ré-internalisation de charge de travail

Sur ce sujet aussi, tout reste à faire ! En commençant par détendre le calendrier de travaux de développement Infra sur la région Ile de France afin de laisser des capacités de production internes en province. De ce point de vue, dans la situation actuelle, les dotations

supplémentaires octroyées par l'Etat pour la modernisation et la régénération du réseau va directement dans la poche des prestataires privés qui, sous l'effet de l'afflux de demandes, ne manqueront pas d'augmenter leur prix.

Appréciation du travail de la direction

*Elève inattentif. Attention à la conduite !*

### Sur l'ouverture à la concurrence

La concurrence est un mauvais système qui se base uniquement sur le dumping social, qui n'est pas adapté aux contraintes techniques de l'exploitation ferroviaire et qui ne permettra pas de développer le service public

ferroviaire. Pour cela, le gouvernement doit s'appuyer sur les exceptions prévues dans la réglementation européenne.

Appréciation du travail gouvernemental

*Aucune initiative et aucun travail !*

### Sur les droits sociaux des cheminots

Les éléments du statut doivent être confirmés comme la règle (garantie d'emploi, déroulement de carrière, ...), y compris pour les futures embauches. Il doit être amélioré ainsi que les droits des contractuels. Rien ne

justifie sa suppression ! Les droits des cheminots doivent être préservés. Une véritable augmentation générale des salaires et pensions doit être annoncée.

Appréciation du travail gouvernemental  
et de la direction

*Apprenez vos leçons !*

### **8) Les garanties sociales**

Liées à la Convention Collective Nationale de la branche ferroviaire, elles doivent être revues à la hausse, pour que le patronat ne puisse pas renforcer le dumping social entre l'entreprise publique et les entreprises ferroviaires privées. Les voies ferrées d'intérêt local et la

restauration ferroviaire doivent y être intégrées. Rien n'a encore été travaillé à ce jour et la reprise en main des négociations par l'Etat est à mettre au compte de l'action collective engagée depuis fin mars.

Appréciation du travail gouvernemental  
et de la direction

*Des efforts sont à fournir !*

**Plus que jamais, les cheminot-e-s doivent s'inscrire dans les actions et initiatives proposées par les Organisations Syndicales.**

**Le 12 juin est un moment important pour réaffirmer notre opposition au pacte ferroviaire, déjà signifiée dans la participation et le résultat du **Vot'action** !**

**Le 12 juin toutes et tous Place du Général De Gaulle à 10h00 devant le siège de la Voix du Nord, et devant les antennes locales !**